

Lettre ouverte à Monsieur Le Maire de Chartres

Nous, *Collectif Citoyen des Trois Marronniers* occupant depuis le 22 août 2022 la cour de la *Chambre de Métiers et de l'Artisanat* boulevard de la Courtille, souhaitons par la présente, vous interpeler avec force. Sans l'intervention spontanée de citoyens sur le terrain, relayés par des dizaines de milliers de pétitionnaires sur internet, trois des derniers arbres remarquables du centre-ville de Chartres ne seraient plus, aujourd'hui, qu'un triste tas de copeaux. Cette action victorieuse de désobéissance civile non-violente a permis à la justice de trancher. Elle nous a donc donné raison, en suspendant votre autorisation d'abattage sur des arbres pourtant situés en *Espace Boisé Classé* dans votre propre plan d'urbanisme.

Monsieur le Maire, les trois marronniers que nous défendons sont en bonne santé et bien plus âgés que ce que votre adjointe, Karine Dorange, prétendait le 27 août 2022 dans *l'Echo Républicain* : « Nous avons consulté un expert qui est venu sur place, et ses conclusions sont aux antipodes de ce qu'assèment les militants qui squattent le site. Ces arbres ne sont pas centenaires, on aura bientôt tous les écrits qui le prouvent. (...) Ils disent tout et n'importe quoi. Ils nous accusent de ne pas respecter le droit. Mais les seuls qui ne le respectent pas, c'est eux ! ». Face à des actes violents à l'encontre de l'environnement, il faut parfois avoir le courage de s'opposer aux bûcherons avant que l'irréparable ne soit commis.

Monsieur le Maire, nous attendons donc avec impatience vos documents attestant l'âge réel de ces arbres. Nous avons pris connaissance du rapport de votre expert, Monsieur Laurent, et nous avons produit plusieurs contre-analyses sur les sites de *Cactus Press* et de *sykadap*. Nous ne sommes pas dupes. Ces trois marronniers ne sont pas dangereux ; ils dérangent simplement la mise en œuvre d'un projet immobilier lucratif, comme il en existe tant sur notre territoire. Sachez que, dorénavant, toutes vos opérations immobilières seront analysées avec soin et combattues, si nécessaire, sur le terrain. Votre obstination à exploiter la moindre parcelle disponible au profit des promoteurs, en vendant trois millions d'euros le dernier hectare d'espace vert du quartier de la Madeleine par exemple, est une faute sociale, écologique et morale. A l'heure de la renaturation, votre majorité ne semble toujours pas avoir compris que c'est aux villes de s'adapter à la nature et non l'inverse.

Monsieur le Maire, la biodiversité n'est pas un capital financier ; encore moins un vulgaire tas d'or en puissance. Les arbres ne sont pas du mobilier urbain que l'on déplace et remplace à sa guise. Les derniers arbres de pleine terre sont un patrimoine à protéger. Comme les humains, ils ont une histoire et une vie propre, qu'il s'agit d'apprendre à respecter. Notre insatiable appétit de croissance nous a menés collectivement dans le *Pyrocène*, l'ère des mégafeux incontrôlables. Selon le journal *Le Monde*, au 20 août 2022, plus de 62 000 hectares de forêts étaient déjà partis en fumée en France cette année. Encore un triste record ! Au cœur de ce nouvel été caniculaire, les Chartrains ont même pu sentir l'odeur des incendies des Landes distants de 500 km... Tout va très bien, Monsieur le Marquis ; vos mille arbres en pot feront la différence, c'est certain. Vos millions de pages mensuelles du magazine *Votre Ville* ne vous suffisant apparemment pas, vous envoyez votre adjointe en charge de la démarche « Eco-Ville » vous défendre une nouvelle fois dans *l'Echo Républicain* du 7 septembre 2022. Grâce à elle, nous apprenons que la surface boisée de Chartres correspond « à environ 13 hectares ». Sachant que la surface totale de notre ville est de 1 685 hectares, nous vous laissons faire le calcul. Un indice, comme votre propagande, le résultat est ridicule.

Monsieur le Maire, prenez donc garde à ne pas criminaliser trop vite les élus et les citoyens qui défendent les miettes de nature en ville. Cela pourrait se retourner rapidement contre vous, lorsque vos administrés comprendront que votre politique écocidaire est à l'origine de l'altération irréversible du climat, de la biodiversité, de notre air, de notre eau, de nos sols, de notre santé... Pour sortir par le haut de cette situation inextricable, nous vous proposons la tenue prochaine d'un débat républicain filmé, aux dates et horaires qui vous conviendront. L'urgence est absolue, la situation écologique gravissime ! Nous devons être capables d'en discuter ensemble, en toute transparence et d'agir en conséquence.

Monsieur le Maire, la parole appartient à tous les citoyens. Dans une société de droit, elle ne peut donc être confisquée par quelques-uns qui tentent d'instrumentaliser la police et la justice. Soyez assuré de notre sincère volonté de dialogue, de notre vigilance active, et de notre entière détermination. L'avenir de nos enfants en dépend.

le 10 septembre 2022

. Collectif Citoyen des *Trois Marronniers* .